administratifs-sociaux-et-de-sante.html
ainsi que sur le site de l'Académie de La Réunion :
https://www.ac-reunion.fr/examens-et-concours/concours-et-certifications-professionnelles/administratifs-sociaux-et-de-sante.html
Le nombre de postes offerts a ces concours sera publié ultérieurement.

Ref 212816

COMMUNIQUES

République Française
Département de la Réunion
INFORMATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVES RELATIVE À L'INSCRIPTION SCOLAIRE et RESTAURATION
- ÉCOLE MATERNELLE LES MYOSOTIS -
ANNEE 2019/2020 (PS)

Le Maire de la Plaine des Palmistes informe que les inscriptions pour la rentrée scolaire d'août 2019, concernant les enfants entrant en **Petite Section (PS enfants nés en 2016) à l'école Les Myosotis**, se feront de manière dématérialisée à partir du 06 mars 2019 via le site internet de la ville à l'adresse suivante : http://www.ville-plainedespalmistes.fr/inscriptions-ecoles, avec les pièces numérisées suivantes à fournir :
- Livret de famille ou toutes pièces précisant la filiation
- Documents d'identité des parents
- Carnet de vaccination ou certificat attestant la mise à jour des vaccins
- Jugement en cas de divorce ou de séparation
- Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, bail) datant de moins de 6 mois
- Imprimés du Conseil Départemental pour les enfants concernés par la D.D.A.S.S.
- Certificat de radiation
- Notification du quotient familial de la CAF
- L'avis d'imposition pour les parents qui ne perçoivent pas la CAF

Afin d'aider les familles dans leurs démarches en cas de difficultés, des permanences d'inscription auront lieu à l'Espace Numérique Guy AGENOR :

Dates Permanences d'inscriptions	HORAIRES
Du 11 mars au 14 mars 2019	De 09h00 à 16h00
Le vendredi 15 mars 2019	De 9h00 à 12h00

Les inscriptions à la Restauration Scolaire auront lieu aux mêmes dates et de la même manière citées ci-dessus
Tout dossier incomplet sera retourné.
Information : Service des Affaires Scolaires 0262 58 69 01
Avec toutes mes cordialités.
LE MAIRE
Marc Luc BOYER

Ref 213201

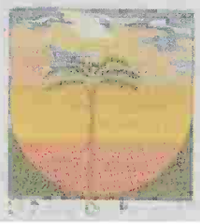

d'août 2019, concernant les enfants entrant en **Cours Préparatoire (CP) à l'école CLAIRE HENOU**, se feront de manière dématérialisée à partir du 06 mars 2019 via le site internet de la ville à l'adresse suivante http.www.ville-plainedespalmistes.fr/inscription-ecoles, avec les pièces numérisées suivantes à fournir :
- Livret de famille ou toutes pièces précisant la filiation
- Documents d'identité des parents
- Carnet de vaccination ou certificat attestant la mise à jour des vaccins
- Jugement en cas de divorce ou de séparation
- Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, bail) datant de moins de 6 mois
- Imprimés du Conseil Départemental pour les enfants concernés par la D.D.A.S.S
- Certificat de radiation
- Notification du quotient familial de la CAF
- L'avis d'imposition pour les parents qui ne perçoivent pas la CAF

Afin d'aider les familles dans leurs démarches en cas de difficulté, des permanences d'inscriptions auront lieu à l'Espace Numérique Guy AGENOR :

Dates Permanences d'inscriptions	HORAIRES
Du 20 mai au 22 mai 2019	De 09h00 à 16h00

Les inscriptions à la Restauration Scolaire auront lieu aux mêmes dates et de la même manière citées ci-dessus.
Tout dossier incomplet sera retourné.
Information : Services des Affaires Scolaires 0262 58 69 01.
Avec toutes mes cordialités.
LE MAIRE,
Marc Luc BOYER

Ref 213198

République Française
Département de la Réunion
INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES RELATIVE A L'INSCRIPTION SCOLAIRE et RESTAURATION
- ECOLE PRIMAIRE ZULME PINOT -
- ANNEE 2019/2020 (PS)

Le Maire de la Plaine des Palmistes informe que les inscriptions pour la rentrée scolaire d'août 2019, concernant les enfants entrant en **Petite Section (PS enfants nés en 2016) à l'école Zulmé Pinot**, se feront de manière dématérialisée à partir du 06 mars 2019 via le site internet de la ville à l'adresse suivante http://www.ville-plainedespalmistes.fr/inscription-ecoles, avec les pièces numérisées suivantes à fournir.
- Livret de famille ou toutes pièces précisant la filiation
- Documents d'identité des parents
- Carnet de vaccination ou certificat attestant la mise à jour des vaccins
- Jugement en cas de divorce ou de séparation
- Justification de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, bail) datant de moins de 6 mois
- Imprimés du Conseil Départemental pour les enfants concernés par la D.D.A.S.S
- Certificat de radiation
- Notification du quotient familial de la CAF
- L'avis d'imposition pour les parents qui ne perçoivent pas la CAF

Afin d'aider les familles dans leurs démarches en cas de difficulté, des permanences d'inscriptions auront lieu à l'Espace Numérique Guy AGENOR :

Dates Permanences d'inscriptions	HORAIRES
Du 27 mai au 30 mai 2019	De 09h00 à 16h00

Le vendredi 31 mai 2019 De 9h00 à 12h00
Les inscriptions à la Restauration Scolaire auront lieu aux mêmes dates et de la même manière citées ci-dessus
Tout dossier incomplet sera retourné.
Information : Service des Affaires Scolaires 0262 58 69 01
Avec toutes mes cordialités
LE MAIRE
Marc Luc BOYER

Ref 213199

Sudéau

Sudéau informe ses abonnés de la commune de **Saint-Joseph** que suite à des travaux de raccordement sur le réseau, la distribution en eau sera perturbée voire interrompue le **Jeudi 07 Mars 2019**, sur les secteurs suivants :
- Bois Noirs
- Langevin partie basse
- Vincendo partie basse
- Et toutes les voies adjacentes.

not passent en cours préparatoire, aucune formalité n'est à accomplir pour ces élèves pour l'inscription scolaire. Par contre, l'inscription à la restauration se fera aux dates et lieux indiqués ci-dessus.
Tout dossier incomplet sera retourné.
Information : Service des Affaires Scolaires : 0262 58 69 01
Avec toutes mes cordialités.
LE MAIRE
Marc Luc BOYER

Ref 213197

République Française
Département de la Réunion
INFORMATIONS AUX PARENTS D'ELEVES RELATIVE À L'INSCRIPTION SCOLAIRE et RESTAURATION
- ÉCOLE MATERNELLE LES MYOSOTIS -
ANNÉE 2019/2020 (TPS)

Le Maire de la Plaine des Palmistes informe que les Inscriptions pour la rentrée scolaire d'août 2019, concernant les enfants entrant en **Très Petite Section (TPS enfants nés en 2016. Limité à 20 places) à l'école Les Myosotis**, se feront de manière dématérialisée à partir du 27 mai 2019 via le site internet de la ville à l'adresse suivante : http://www.ville-plainedespalmistes.fr/inscriptions-ecoles. avec les pièces numérisées suivantes à fournir :
- Livret de famille ou toutes pièces précisant la filiation
- Documents d'identité des parents
- Carnet de vaccination ou certificat attestant la mise à jour des vaccins
- Jugement en cas de divorce ou de séparation
- Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, bail) datant de moins de 6 mois
- Imprimés du Conseil Départemental pour les enfants concernés par la D.D.A.S.S.
- Certificat de radiation
- Notification du quotient familial de la CAF
- L'avis d'imposition pour les parents qui ne perçoivent pas la CAF

Afin d'aider les familles dans leurs démarches en cas de difficultés, des permanences d'inscription auront lieu à l'Espace Numérique Guy AGENOR :

Dates Permanences d'inscriptions	HORAIRES
Du 27 mai au 30 mai 2019	De 09h00 à 16h00

Le vendredi 31 mai 2019 De 9h00 à 12h00
Les Inscriptions à la Restauration Scolaire auront lieu aux mêmes dates et de la même manière citées ci-dessus
Tout dossier incomplet sera retourné.
Information : Service des Affaires Scolaires 0262 58 69 01
Avec toutes mes cordialités
LE MAIRE
Marc Luc BOYER

Ref 213196

communiqués officiels

REGION REUNION
www.regionreunion.com

AVIS DE PROJET RENDU PUBLIC

Historique et objectifs du projet RunRail :
Le 15 décembre 2010, le Schéma d'Aménagement Régional de l'île de la Réunion reprenait l'idée (à long terme) d'un transport en site propre structurant autour de l'île dénommé Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) sur une longueur de 150 kilomètres entre Saint-Benoît à l'Est et Saint-Joseph au Sud en passant par Saint-Denis et le littoral Ouest.
L'objectif : renforcer les transports en commun sur les pôles urbains littoraux (habitats et emplois), en interconnexion par des liaisons efficaces vers les pôles des mi-pentes.
Les études menées depuis ont conduit le Conseil Régional de la Réunion à :
• Valider un tracé gisoïel de référence lors de la commission permanente du 30 août 2016 ;
• Identifier comme prioritaire la section Nord entre Saint-Denis et Sainte-Marie lors de la commission permanente du 21 août 2018 ;
• Annoncer un projet de 300 millions d'euros qui serait mis en service d'ici début 2024 : le RunRail. L'objectif de la Région est de trouver un mode de transport alternatif aux automobiles par un travail commun qui va être mené avec les collectivités de Saint-Denis et Sainte-Marie, ainsi qu'avec la Communauté intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR).
Caractéristiques du projet RunRail
Le projet RunRail permet la traversée d'axes et de nœuds routiers importants mais aussi la desserte de pôles d'intérêts régionaux (Centre Hospitalier Universitaire, Centre de Gestion de la Sécurité Sociale, Université, Hôtel de Région, Technor, Aéroport, etc.).
Le système de transport guidé se déploie entre le pôle d'échanges de Bertin (Saint-Denis) et le pôle d'échanges de Duparc (Sainte-Marie), et comprend 10 stations pour un linéaire inférieur à 10 km.
La distance moyenne entre les stations (1 km), associée à la typologie particulière du Boulevard Sud (nombre réduit de carrefours), permettent d'envisager une vitesse commerciale de 25 km/h en milieu urbain. Le trafic estimé à ce jour est de l'ordre de 30.000 voyageurs/jour en première phase pour un temps de parcours de 20 minutes.
Le projet prévoit également la réalisation d'un SMR (au niveau de la station Duparc) et de deux pôles d'échanges multimodaux à ses extrémités.
Le périmètre du projet couvre les communes de Saint-Denis et Sainte-Marie :
• Le territoire de Saint-Denis est quasi-intégralement traversé par le projet d'Est en Ouest ;
• Les quartiers de La Mare/Gillot, Duparc et Rivière des Pluies de la Ville de Sainte-Marie sont directement concernés.
Saisine de la CNDP
La situation ne pouvant souffrir d'attentisme au regard du niveau de congestion existante aux entrées Est et Ouest de Saint-Denis et dans la traversée de la ville d'une part, et des perspectives d'aggravation compte-tenu de l'évolution démographique d'autre part, la Région Réunion souhaite rapidement porter ce sujet au stade de la concertation.
La Région souhaite s'engager dans une concertation exemplaire : c'est pourquoi elle a décidé d'adhérer à la **Charte nationale de la participation du public** et de saisir la **Commission Nationale du Débat Public** avec qui elle va fixer les règles et les étapes de la concertation en 2019.

Ref 213223

CONVOCATION

OFFICIERS DE RESERVE
OFFICIERS DE CARRIERE
EN RETRAITE

VIE JURIDIQUE & SOCIALE

NERIS
SARL au capital de 500,00 euros
58, rue Hoarau Martin
97420 Le Port
R.C.S Saint-Denis N° 483 962 296
Aux termes d'une décision en date du 4 mars 2019, l'associé unique et seul gérant de la SARL NERIS a décidé de transférer le siège social au 36, Chemin des manguiers – Résidence Les Orléades B27 – 97417 La Montagne à compter du même jour.
L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Saint-Denis.

Pour avis
Ref 213221

M. M'MADI Ibrahim, né le 26 mars 1973 à Saint Denis Reunion, 97400, FRANCE, demeurant 99 Rue des Mimosas, Cambuston, Saint André Réunion, 97440, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants M'MADI Marie Lauryne, née le 13 octobre 2006 à Sainte Clotilde Réunion, 97490, FRANCE, M'MADI Noah Jean Mathys, né le 17 novembre 2012 à Sainte Clotilde Réunion, 97490, FRANCE, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de CASTOR.

Ref 213231

DELIS
Société civile en liquidation
au capital de 1500,00 euros
Siège social : 15, rue de l'Etang
ZI Bel Air - 97450 Saint-Louis
RCS Saint-Pierre N° 490 127 818
AVIS DE PUBLICITE
Suivant décision collective des associés en date du 19 Février 2019 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 19 Février 2019 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Patrick HOARAU, demeurant 40, rue Générale de Gaulle 97400 Saint-Denis , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Pierre
Le siège de la liquidation est fixé 15, rue de l'Etang - ZI Bel Air 97450 Saint-Louis, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS : Saint-Pierre.

Pour avis,
Ref 213230

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Dénomination : **OAYS**
Siège social : 55 rue Sarda Garriga – 97450 SAINT-LOUIS
Objet : vente de vêtements et accessoires, et plus généralement, toutes opérations se rattachant à l'objet social...
Durée : 99 années
Capital : 500 euros
Gérance : Madame BADAT Rhairoonissa, demeurant 247 rue Mahé de Labourdonnais – 97429 PETITE ILE, pour une durée illimitée.
Immatriculation au RCS de Saint-Pierre

Pour avis
Ref 213238

RECTIFICATIF
Dans le JIR du 23/02/2019, référence : 213004. Page : 38. Concernant : **SARL CONSTRUCTION 3B. Il y a lieu de lire** : 1 - Durée : 99 ans : 2 - Objet : Travaux de maçonnerie général, gros oeuvre. Le reste est sans changement.

Ref 213236

Avis de dissolution de la SARL PTA Capital
Dénomination sociale : PTA Capital Forme : SARL en liquidation ; Siège social : 29 C Rue de La Gascogne Saint-Denis 97490 ; Capital social : 10000 euros Numéro SIREN 834133944 RCS Saint – Denis de La Réunion
Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/01/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la so-

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

OFFICE NOTARIAL
Jean-Marc MAREL
Christophe POPINEAU
Valérie ROCCA
Marie-Josée AH-FENNE
Nathalie CHAN KHU HINE
Sylvie PONS-SERVEL
Didier POPINEAU - Jonathan ROCCA
Alexandra AFXENDIO
23 rue de Paris - 97400 SAINT DENIS

AVIS DE CONSTITUTION
Suivant acte reçu par Maître Marie-Josée AH-FENNE, notaire à SAINT DENIS (Réunion), le 26 février 2019, il a été constitué la société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI FSMEC
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : SAINT-DENIS (97400) 39 rue de la Colline Les Camélias
Durée : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années
Apport : - en numéraire, à hauteur de MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR).
- en nature, par M. Emmanuel LAI-CHEUNG-KIT :
Les lots numéros un (1) et trois (3) dans un ensemble immobilier sis à SAINT-DENIS (97400), 63 rue Pasteur, cadastré section AE numéro 198, lieudit 63 rue Pasteur pour une contenance de 1a 1ca, évalués pour la pleine propriété à CENT QUARANTE-DEUX MILLE EUROS (142 000,00 EUR).
Capital : TROIS CENT VINGT-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (327 500,00 EUR).
Transmission de parts : entre vifs, librement cessibles entre associés ou au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé. Par décès, transmise de plein droit aux ascendants ou aux descendants d'associé décédé, à l'exclusion de tous autres ayants droit.
Gérance : M. Emmanuel LAI-CHEUNG-KIT, demeurant à SAINT-DENIS (97400) 39 rue de la Colline Les Camélias et M. Frédéric LAI-CHEUNG-KIT, demeurant à SAINTE-MARIE (97438) 36 rue de la plantation.
IMMATRICULATION : RCS DE SAINT-DENIS (Réunion).

Pour avis
Ref 213215

FIDUCIAL SOFIRAL

E2 DRUGSTORE
Société à responsabilité limitée
au capital de 210 000 euros
porté à 810.000 euros
Siège social : 2 rue du Commerce, 97414 L'ENTRE DEUX
RCS ST PIERRE B 489 214 528
Par décision du 28 février 2019, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 600.000,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 210 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 810 000,00 euros

Pour avis
La Gérance
Ref 213204

Suivant acte SSP en date du 28/12/18, il a été constitué une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : **LR Multiservices** ; Capital : 20.000 € ; Siège : 15 Rue Jules Thirel 97460 St-Paul ; Durée : 99 ans ; Objet : Electricité courant fort : pose de tableau électrique, câblage, installation dans les bâtiments industriels, pose de luminaires en milieu urbain ; Electricité en courant faible : fibre optique, réseau télécom, interphone, digicode, domotique... ; Maçonnerie : construction de murs, fondation, toiture... ; Rénovation de bâtiment : peinture, placo, enduit, pose de baies vitrées... ; En complément d'activité principale ci-avant, le commercialisation de services et de produits annexes ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêts économique ou de location gérance. Gérant : Mr Henri LAFABLE demeurant 658 RD 48 - Mare à Poules d'eau - 97433 SALAZIE. La société sera immatriculée au RCS de St-Denis.

Ref 213205

ADRIEN
Société civile en liquidation
au capital de 1000.00 euros
Siège social : 15, rue de l'Etang
ZI Bel Air - 97450 Saint-Louis
492 491 727 RCS Saint-Pierre
AVIS DE PUBLICITE
Suivant décision collective des associés en date du 19 Février 2019 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 19 Février 2019 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Patrick HOARAU, demeurant 40, rue Générale de Gaulle 97400 Saint-Denis , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Pierre
Le siège de la liquidation est fixé 15, rue de l'Etang - ZI Bel Air 97450 Saint-Louis, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS : Saint-Pierre.

Pour avis,
Ref 213229

BORJA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 39 Résidence Tectec
60 Allée des Violettes - Bois de Nèfles
97490 SAINTE CLOTILDE
501 237 937 RCS SAINT DENIS - 2007 B 1324
Aux termes d'une décision du 2 janvier 2019, l'associée unique a décidé :
- de modifier son objet social aux activités de loueur meublé non professionnel et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 39 Résidence Tectec- 60 Allée des Violettes - Bois de Nèfles, 97490 SAINTE CLOTILDE au 14 rue de la Guadeloupe - Zc Foucherolles 97490 SAINTE CLOTILDE et ce à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
Ref 213210

SOGEPHARM
EURL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 7 Rue Henri Cornu, immeuble Rodrigues 2, Technopole de la Réunion
97490 SAINTE-CLOTILDE
319 938 296 R.C.S. de Saint-Denis
En date du 01/01/2019, l'Associé unique a nommé en qualité de nouveau Gérant, à compter du même jour, Mme GUIAS Anthéa demeurant au 45 Rue Antonin LAMBES, 97419 La Possession, en remplacement de M. BAGATTA Pierre.